

Les noms de famille et leur origine

Autor(en): **Ruchet, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES NOMS DE FAMILLE ET LEUR ORIGINE

(Suite et fin. — Voir Nos de novembre et décembre 1922.)

Nous abordons la

3^{me} catégorie.

celle qui renferme les noms de famille empruntés aux circonstances de nationalités, de pays ou de lieux. Je passerai rapidement sur les noms tirés des fiefs ou des seigneuries : *Aymon de la Sarras*, *Pierre de Goumoëns*, *Othon de Champvent*, *Louis de Blonay*. La particule *de* indique ici la possession. Dans la pensée des gens qui vivaient à cette époque, le titre de seigneur était toujours sous-entendu : Pierre, seigneur de Goumoëns, Guillaume, seigneur de Treytorrens, etc. La particule, suivie d'un nom de localité n'est pas toujours nécessairement nobiliaire. Exemples : les *Desarzens*, les *Decoppet*, les *Deleysin*, les *Doleires*, les *Divorne*, les *Denogent*, les *Devenoge*, les *Dormond* ou les *Dallinges*, tous noms vaudois manifestement roturiers. La particule ici indique non la possession mais la provenance. Revêtant ce dernier sens, elle s'est quelquefois perdue en route, témoins les *Ormond*, les *Auberson*, les *Bettens*, les *Broie*, les *Juriens*, les *Marsens*, les *Prahin*, les *Vuadens*, les *Vulliens*. Lorsque quelque étranger s'établissait dans le pays, il n'était pas besoin de se mettre martel en tête pour lui trouver un surnom ; il était suffisamment désigné par le nom de sa province, de sa ville natale ou de son village d'origine. C'est ainsi que nous avons des *Flamand*, des *Piccard*, des *Bourguignon* ou *Borgognon*, des *Normand* et des *Lenormand*, des *Briois*, nom des habitants de la Brie, des *Bretagne*, des *Breton* et, forme apocopée, des *Bret* et des *Lebret*, des *Gex*, des *Savoie*, des *Chablais*, des *Paris* et des *Besançon*, des *Parisod* et des *Besenenet*. Nous remarquons toutefois que si Paris peut avoir

désigné dans certains cas un homme venu de Paris, il ne faut pas oublier que c'est aussi le nom d'un saint. A ce titre nous aurions pu le ranger dans la catégorie des noms de baptême devenus héréditaires. N'oublions pas non plus que Besançon a été aussi porté comme prénom. Les *Delure*, d'Orbe, étaient probablement originaires de la ville de Lure, en Franche-Comté, les *Derameru*, du bourg de Ramerupt en Champagne, les *Ruffieux*, du bourg du même nom en Savoie. Le réformateur Farel provenait du hameau de Farelles, près de Gap, en Dauphiné. Disons que les *Lombard* et les *Lombardet* pourraient avoir donné les *Bard* et les *Bardet*. Les *Lombard* ne provenaient pas nécessairement de la Lombardie. Il faut se rappeler qu'au moyen âge *Lombard* était synonyme d'*usurier*, sens qui s'explique par le fait que les premiers banquiers établis en France et chez nous étaient des Italiens. Les *Romieux* ne venaient pas de la ville éternelle, ils en revenaient. Au moyen âge on désignait sous le nom de Romieu celui qui avait fait le pèlerinage de Rome. Dans le Cartulaire de Notre Dame de Lausanne nous avons un *Johannas filius Rome*.

On distinguait aussi les individus d'après l'emplacement de leur habitation. Que leur maison fût voisine de la porte de la ville ou de la muraille d'enceinte, on les appelait *Dumur*, *Muret*, ou *Porta* ; qu'elle fût située au centre de l'agglomération urbaine ou à mi-chemin entre deux villas ou exploitations agricoles, on les appelait *Demiéville* (de *Media villa*), ou sans l'article, *Miéville*, *Miville* ou, langue populaire, *Mivelaz*. On trouve des *Bourgeois* un peu partout. On appelait volontiers de ce nom non pas nécessairement le ressortissant privilégié de la cité, mais aussi le simple tenancier dont la maison était située au pied du château ou bourg. En patois *Bor* signifie le village, plus spécialement le centre du village, où il y a le plus de maisons, les alentours de la

demeure seigneuriale. Les *Borgeaud*, les *Bourget* et les *Bourgoz* ont la même origine. Les *Mutrux*, de même que les *Monastier*, les *Dumonstier* et peut-être les *Mottier*, habitaient dans le voisinage d'un monastère, et les *Mottaz* sur l'éminence, en patois « motta » au sommet de laquelle s'élevait le château féodal. Si nous nous éloignons des agglomérations, nous avons le chesal et la borde qui ont donné naissance aux *Cheseaux* et aux *Bordier*. Le mot borde en vieux français signifie métairie. Les *Dumas* étaient propriétaires ou tenanciers d'un *mas*, domaine tout d'un tenant, formant un seul clos, et les *Chalet* se contentaient pour abriter leur vie et leurs biens d'une modeste demeure construite en bois

Que la maison d'un nommé Pierre fut située dans le voisinage d'un bois, on l'appelait Pierre *Dubois*, *Duboux*, *Dubuis*, *Dubosc*, ou *Delajoux*. La fréquence du nom de Dubois n'a rien qui doive étonner. Partant du principe qu'on ne tend pas à boiser mais à déboiser, on peut se faire une idée de l'étendue de notre sol que les forêts recouvraient au moyen âge. « On raconte à ce sujet qu'un homme d'affaire français » désirant se procurer des clients ne trouva rien de mieux » que d'insérer dans les journaux l'information qu'un nommé » Dubois était mort en Hollande sans héritier, laissant une » fortune immense, et que lui, l'auteur de l'avis, offrait de » se charger des réclamations que les ayants droit vou- » draient faire valoir. En 2 mois, 300 et quelques lettres, » émanant de 300 et quelques familles Dubois, étaient par- » venues au Consulat général de France, à Amsterdam. Le » titulaire du poste dut pour y répondre faire imprimer une » circulaire ; il la fit tirer à 1000 exemplaires, qui furent » placés dans les cartons de la Chancellerie pour être distri- » bués au fur et à mesure des besoins. Ses successeurs conti- » nuèrent à en faire usage, et au bout de plusieurs années, » le tirage épuisé, on avait encore de temps à autre dans les

» bureaux à répondre aux réclamations attardées d'un
» Dubois. »

Que l'habitation d'un nommé Jean fût située dans le voisinage d'un bois de hêtres, en latin *fagus* d'où vient notre mot foyard, on l'appelait Jean *Dufey*, (de *fagetum*, collectif latin = lieu planté de hêtres), ou encore Jean *Fayet*, de *La Fayette*, *Fayot*, *Dufaux*, *Faguc*, *Faguet*, dans le Jura-bernois ; nous avons des *Faigaux* et des *Defayes* ou *Defago*, en Valais. Que la demeure d'un nommé Guillaume fût voisine d'un bois de frênes, on l'appelait Guillaume *Freycinet* (du coll. latin *fraxinetum*), *Dufresne* ou *Dufresnoy*, *Franel* ou *Fraisse*, qui tient de plus près l'original latin *fraxinus*. Des causes analogues produisant des effets semblables, nous avons des *Delorme*, des *Noyer*, des *Dunoyer*, des *Denorréaz* ou *Denérez*, littéralement de la noyérée. C'est le *nongarède* du Midi de la France (du coll. latin *nugaretum*, lieu planté de noyers), des *Cauderay* et des *Ducoudray*, *coryletum*, lieu planté de coudriers, des *Sorbière* ; des *Cornioley*, forme patoise de *Cornouiller*, des *Perey*, existant aussi sous la forme française, *Poirier*, des *Melley*, en patois pommier sauvage ou néflier. Les *Melley* ont leur équivalent en France dans les *Lapommeraiie* ; nous avons encore des *Delaunay*. L'aulne en celtique *vern*, nous a fourni les *Vernet*, les *Duvernoy*, les *Vernier*. Le mélèze, en latin *pinus larix*, en langue populaire *larze*, vous connaissez peut-être l'expression « seille d'arze », a formé le nom de famille *Delarze*, assez répandu dans le grand District. Le charme a donné les *Charmey* et les *Charmoy*, les *Charmillod* du Jura-bernois, et aussi les *Cherpillod*. Il est à remarquer que c'est ce dernier mot qui se rapproche le plus de l'original latin *carpinus*. Un charme, en patois vaudois, est un *Tserpello*. Le sapin, qui dut être de tout temps une essence forestière assez commune dans notre pays, ne semble pas à première vue avoir la place

qu'il mérite dans la formation de nos noms de famille. Il y a des *Fivaz*, dont le nom est formé de *five*, sapin en langue populaire. D'après un étymologiste qui n'est pas le premier venu, Gatschet, le mot romand *five* viendrait de l'allemand *Fichte*, qui signifie le sapin rouge. Le saule commun (*salix alba*), en patois : *saudja*, nous a donné les *Dessauges*, les *Saugy* et les *Saugeon*. Pour passer à des plantes de moins haute futaie, nous avons les *Bosson*, les *Bosset*, les *Bossy*, les *Busset*, les *Dubochet*, sans parler des *Buisson* français (tous dérivés du bas latin *boschetum*, lieux buissonneux, halliers). La vigne, chose étonnante, a laissé peu de traces dans la nomenclature familiale ; il est vrai qu'elle en laisse suffisamment ailleurs. Elle nous a fourni les *Delavigne*, et peut-être les *Vinet*. Je n'ose trop insister sur cette dernière étymologie, *Vinet* pouvant être aussi une forme aphérisée de *Calvinet*, diminutif de *Calvin*. Les favières ou faveyres, ou favâres, plantations de fèves, durent couvrir une partie notable du sol en culture, d'où les *favey*, en français *Favier* ou *Fabvier* ; de même que les chenevières ou tsenevêrès, d'où les *Chenevard* vaudois et les *Chenevière* genevois. Nous voyons quelquefois la forme ou la superficie d'un champ servir à désigner son propriétaire, c'est le cas des *Longchamp* et des *Grandchamp*. Les *Duprez*, les *Deprez*, les *Dupraz*, les *Dela-praz*, les *Dépraz*, s'expliquent d'eux-mêmes, ainsi que les *Paquier* et les *DuPasquier*, les *Cloux*, les *Ducloux*, les *Duclos* ; les *Malherbe* ou les *Malesh*. Quant aux *Delessert* ou *Des Essarts*, ils tirent leur nom du mot *essert*, qui signifie terre défrichée.

Dans un pays accidenté comme le nôtre, on doit nécessairement trouver des noms de famille qui rappellent les dépressions ou les élévations du sol. Tels les *Dumont*, les *Demont*, les *Ducrêt*, les *Delacrêtaz*, les *Vallon*, les *Duval*, les *Devaud*, les *Combaz*, les *Combey*, les *Lacombe*, les *Descombaz*, les

Crausaz, les *Delacrausaz*, les *Crousaz*, les *Decrousaz*, les *Ducraux*, les *Croset* ; les *Creux* (du bas latin *crosum*, de *corrosus*, rongé, creusé, raviné). Tels sont encore les *Cavin*, du latin *cavus*, endroit enfoncé, les *Cropt*, parent des *Crausaz* par le sens mais différents d'origine ; *cropt* n'est pas autre chose, en effet, que la forme masculine du français grotte, latin *crypta* ; tels enfin les *Chabloz*, mot qui signifie ravin, couloir par lequel on dévale les bois, et les *Lavanchy*, dérivé de lavange ou avalanche. Les *Lavanchy* sont un hameau de la commune d'Ormont-Dessous qui a été détruit plusieurs fois par les avalanches, notamment en 1749 où 32 maisons furent emportées. *Lavanchy* fut originairement le surnom d'un montagnard dont la maison était sise non loin d'un couloir par lequel descendaient les avalanches, ou dans un lieu qui y était exposé. Le régime des eaux nous fournit aussi un contingent respectable de noms de famille ; les *Rivier*, les *Duruz* (*rivus*), les *Durieu*, les *Duflon* (*flummen*), les *Dunant*¹, les *Delaigue*. Les *Durussel* pourraient, croyons-nous, y être ajoutés, *Russel* ou *Ruissel* pouvant être une forme de ruisseau. L'hydrographie nous donne encore les *Bugnon*, les *Dubugnon*, les *Bugnot* ; dans l'ancienne langue romane parlée dans notre pays, *Bugnon* signifie une source ou une éminence ; on n'est pas encore fixé. (Ce qui est certain, c'est que les *Bugnion* de Lausanne portent dans leurs armes ; D'azur à une fontaine fascée-ondée d'argent) ; les noms *Delafontaine*, les *Fontannaz*, les *Fontanellaz*, les *Lafont*, les *Bornet*, viennent de l'allemand *born*, même signification. Les terres marécageuses ne devaient pas être chose rare dans un temps et dans un pays où ne fonctionnaient pas encore les syndicats d'assainissement et où le brevet de commissaire draineur n'existait pas. Les *gollie* et les *mollie* ont donné les *Golliez* et les *Molliez*, peut-être les *Golay*. Les *Gachet* tirent

¹ Un *nant* (mot celtique) est un ruisseau ou torrent.

aussi vraisemblablement leur nom de la nature marécageuse du sol. Remarquons à ce propos que le mot français *gâchis*, boue plus ou moins liquide, vient de l'allemand *Waschen*, avec changement du double w en g dur dont nous avons déjà et dont nous aurons encore l'occasion de parler. Et puisque nous pataugeons dans les terrains détrempés, n'oublions pas une plante qui y croît abondamment et qui a formé le nom de famille *Léchaire*, c'est la laïche des marais. Deux mots encore d'un nom de famille assez répandu dans la vallée de la Broie. Je veux parler des *Briod*. Ce nom prononcé en patois Brioud pourrait tirer son origine du celtique *brioude*, qui signifie un gué ou un pont. Il existe en France deux ou trois localités de ce nom qui se trouvent selon toute probabilité au bord d'un cours d'eau. Ce chapitre comme les précédents est loin d'être épuisé, mais encore une fois, j'ai moins voulu vous donner une liste complète des noms de famille que vous présenter quelques exemples de la manière dont ils se sont formés et vous fournir ainsi les moyens d'en découvrir vous-même l'origine et la signification.

4^{me} catégorie.

Nombre de noms de familles sont empruntés à des fonctions civiles, tels les *Baillif* et les *Bally*, les *Chatelan*, les *Chatelain*, les *Chatelanat* et sous leur forme allemande les *Tschachtlan* ou les *Tschachtli*, les *Mayor*, les *Maire*, les *Mairet*, les *Métraux*, les *Métral*, les *Mestral*, les *Mistral*. Il serait difficile d'indiquer exactement les attributions de ces divers fonctionnaires à l'époque de la domination de Savoie. Il faudrait pour cela entrer dans des développements qui n'ont pas leur place ici. Qu'il me suffise de dire que la séparation des pouvoirs n'existant pas, ces fonctions relevaient de l'ordre judiciaire en même temps que de l'ordre administratif et exécutif. Les *Bannerets* ou *Banderets*, de bannière

ou bandière, étaient des magistrats municipaux dont il est également malaisé de définir ici rigoureusement les compétences. Je suppose toutefois que les Chatelan ou les Chatelain ne doivent pas tous leur nom à quelque ancêtre ayant revêtu ces fonctions. On donnait en effet le nom de Castellani à des paysans serfs ou tenanciers qui habitaient autour ou dépendaient d'un château. Les *Chambrier* étaient des officiers de la chambre d'un seigneur ou d'un roi. Les *Méan* ou *Méjan*, cette dernière forme se trouve dans un acte du XIV^{me} siècle, étaient comme l'indique le mot des médiateurs, des arbitres. Les *Séchaud*, forme syncopée de *Sénéchaud*, étaient des officiers de la milice épiscopale et les *Chevalier*, en patois *Chevalley*, des hommes qui devaient à leur seigneur le service avec un cheval.

Il est des noms de famille qui ont été empruntés aux fonctions et aux dignités ecclésiastiques. Le diaconat et l'archidiaconat sont représentés par les *Diacon* neuchâtelois, et les *Archdeacon* français. La France compte également des *Doyen*, des *Labbé*, des *Lemoine*, des *Monge* ; Genève a des *Prévost*, la Suisse allemande des *Probst*, des *Abt*, des *Mönch* et des *Münch*. Nous avons, nous, des *Clerc* et des *Cardinaux*. Dans les cantons de Fribourg et du Valais, nous rencontrons des *Evêquoz*, et dans le Jura bernois des *Prêtre* et des *Pape*. C'est évidemment la malignité publique qui est l'auteur de ces noms. Elle a donné quelquefois à un enfant naturel le nom du grade ecclésiastique conféré à son père, que cette paternité fût vraie ou calomnieuse. Il faut aussi se rappeler que certains prêtres et prélats ont été relevés de leurs vœux de célibat, ou qu'ils sont entrés dans les ordres après avoir été dûment et légalement mariés. Il ne faut pas oublier non plus que le mariage des prêtres, bien qu'il fût interdit par les codes ecclésiastiques, subsista longtemps après son interdiction. Le changement ne pénétra que lentement dans

les mœurs, et au XII^{me} siècle, à l'époque où en France les surnoms tendent à se fixer, il y avait des prêtres mariés. Ce fut le Concile de Rome de 1074 qui établit le premier entre le mariage et la prêtrise une incompatibilité absolue. Disons encore que le nom d'*Evêquoz* (le Bischoff des Allemands) peut avoir été donné aux serfs de l'évêché, et que le surnom de *Pape* peut avoir servi à désigner un homme ayant des prétentions. J'ai particulièrement connu un homme excellent qu'on appelait couramment le « pape » parce qu'il entendait faire prédominer en tout et partout sa manière de voir. En allemand, nous avons aussi les *Pabst*. Peut-être que quelques-uns d'entre vous ont entendu parler du célèbre poète anglais *Pope*. Nous allons oublier les *Secretan* (les Sigrist allemand). Dans le Cartulaire de Lausanne nous avons un *Giroldus Sacrista*. Le sacristain est celui qui a soin de la sacristie d'une église, ce n'était pas à l'origine un simple bedeau ; il occupait une position dans la hiérarchie ecclésiastique. Ajoutons à la liste les *Chantre* genevois et les *Chante-messe* français.

Cela nous amène tout naturellement à vous parler de toute une classe de noms de familles qui ne cadrent pas précisément avec l'origine toute roturière de ceux qui les portent. Nous avons des *Roy*, des *Rey*, des *Leroy*, des *König*, des *Prince*, des *Fürst*, des *Duc*, des *Herzog*, des *Comte*, des *Lecomte*, des *Graf*, des *Baron*, des *Marquis*, des *Page*, des *Pajol*, des *Lepage*, des *Knecht*, des *Knapp*, voire des *Lempereur* et des *Kaiser* ! J'ai lu l'autre jour une citation empruntée à une dissertation sur *Aventicum*, écrite par un nommé *L'empereur*. Un de mes paroissiens avait un grand-oncle qu'on surnommait l'empereur, à cause sans doute de ses allures autoritaires. Je pense que cela a été le cas de beaucoup de tenanciers du XIII^{me} ou du XIV^{me} siècle, auxquels la malignité publique a conféré des royaumes, des principautés, des

baronnies, des marquisats, des comtés chimériques, mais non éphémères puisqu'ils sont encore aujourd'hui la propriété, nominale, il est vrai, de leurs descendants. Un auteur s'est demandé pourquoi les Leroy et les Prince étaient si nombreux en France, et voici la réponse qu'il donne. « Les poètes » couronnés dans les cours d'amour, et aux jeux sous l'Ormel, » etc., portaient le titre de *roi*. On créait aussi des royautés, » non seulement dans le repas de la fête de l'Épiphanie, mais » encore pour les métiers et les professions. Paris avait son » roi des merciers, importante notabilité marchande ; Lyon » son roi des bouchers ; Lille son roi de l'épinette. Presque » toutes les villes de France ont eu leur compagnie de fous » ou de sots (sot dans le sens de fou). Ces fous montés sur » un âne, tenant la queue en guise de bride, ne pouvaient » sous peine d'amende faire des folies sans la permission de » leur chef que l'on nommait prince des sots. La ville de » Soissons avait un prince de la jeunesse. » Bien que cette remarque ne vise que la France, nous pouvons en prendre quelque chose. Nous aussi, nous avions, avant la Réforme, nos rois et nos reines de l'Épiphanie, et longtemps encore après la Réformation, nos rois et nos reines de la jeunesse, sans compter les rois de l'arbalète, de l'arc ou de quelque autre instrument de balistique. Disons, avant de quitter ce chapitre, que les *Rey* ne sauraient être identifiés avec les *Ray* ; *Ray* désigne un homme d'un caractère roide et peu maniable. Ce qui ne signifie rien pour ceux qui le portent aujourd'hui, lesquels sont tous gens aimables et charmants.

Nous arrivons à la

5^{me} catégorie.

renfermant les noms professionnels appartenant soit à la vie urbaine, soit à la vie rustique. Tous les métiers et professions connus aux XIII^{me} et XIV^{me} siècles nous fournissent des

noms de famille. Nous en passerons quelques-uns en revue. A tout seigneur tout honneur. La manutention du pain nous a donné en pays romand non des *Boulangers* comme en France, mais des *Forney*, des *Fornerod*, des *Forneret*, des *Fornallaz*, des *Fornachon*, du patois fornatzon ou mauvais petit fournier qu'on connaît par son métier ; les *Dufour*, les *Dufournet*, avec leur équivalent dans la Suisse allemande des *Zumoffen* et des *Bachofen* ; les *Fornaro*, d'origine italienne. La belle Romaine qui fut l'amante de Raphaël était fille d'un boulanger et pour cette cause appelée la *Fornarina*. *Fournier* et *boulangers* ne sont d'ailleurs pas des termes absolument synonymes. Le *forney* et celui qui cuit le pain préparé par les particuliers, selon la pratique autrefois constante chez nous. Tandis que le boulanger pétrit et façonne la pâte, la passe au four et vend le pain aux clients. *Gindre* est aussi un nom de famille. Le *gindre* est un ouvrier boulanger qui pétrit le pain. Ce nom ne lui vient pas, comme on le croit communément, de ce qu'il geint ou gémit lorsqu'il travaille la pâte, mais du latin *junior*, plus jeune. N'oublions pas avant de quitter la boulangerie quelques surnoms de boulangers, tels les *Pamblanc* et les *Panchaud* vaudois, les *Blancpain* genevois et les *Wyssbrod* de la Suisse allemande. Plusieurs des cloches de nos églises sortent de la fonderie *Paintendre & Cie*, de l'autre côté du Jura. Nous retrouvons le nom de *Meunier* sous une multitude de formes. Pour ce qui nous concerne, nous pouvons citer les *Monnier*, les *Monney*, que nos paysans prononcent *Mon-ney*, les *Monneron*, les *Monneyron*, les *Monachon*, petit meunier maladroit ; les *Monnard*, les *Monod*, les *Mugnier*, sans compter les *Moulin*, les *Dumoulin* et les *Montmollin*. En France, les *Molinier* serrent de plus près le bas latin *molinaris*. En Allemagne, les *Müller* et leurs dérivés sont légion. On raconte à ce sujet une histoire dont on peut dire que si elle n'est pas vraie, elle est bien trouvée.

Un jour, ou plutôt, un soir, un homme se précipitait dans la salle de théâtre d'une petite ville allemande, et mettant ses deux mains en porte-voix, cria le plus fort qu'il put : « Müller, il brûle chez toi ! » Comme mue par un ressort, la salle entière se leva et se rua vers la sortie. Il se sauvait des Müller de tous les côtés. Cependant au premier rang du parterre trois spectateurs assistaient ahuris à cet exode désordonné : s'appelaient-ils peut-être Schulze, Wyss ou Meyer ? Renseignements pris, ils s'appelaient aussi Müller, seulement ils étaient sourds !

Passons à une autre profession. Nous avons des *Boraley*, forme patoise du français bourrelier, et des *Sellier*. Les Sellier, comme nom de famille, ne sont pas très répandus dans le canton de Vaud, si même ils y sont connus. Il y a une nuance entre le bourrelier et le sellier. Le premier travaille pour les paysans et les voituriers, tandis que le sellier travaille plutôt pour les riches oisifs. Un quatrain de Philippe Godet nous amènera à vous parler d'un nom de famille qui rentre plutôt dans la catégorie précédente, mais qui, par sa racine, est parent des *Boraley*.

Couvet est un charmant village,
Au sein d'un fertile marécage
Qui produit deux trésors réels,
L'extract d'absinthe et les Borels.

Passé encore pour les *Borel*, mais pour l'absinthe ! Nous savons ce qu'il faut en penser ! Borel, vieux mot pour bourreau se rattache, ai-je dit, au même radical que Bourrelier. *Borreau* signifie en vieux français une corde de bourre, de là le mot bourreau pour celui qui pend à l'aide de cette corde. Donc, bourreau signifiait exclusivement à l'origine, pendeur. Les Allemands disent *der Henker*, du verbe *hängen* ou *henken*, pendre. Les cabaretiers sont représentés par les *Taverney*, forme patoise de tavernier, par les *Cruchon*, l'exact pen-

dant de l'allemand *Krüger*, qui vend à boire à la cruche. Les *Charron* sont nombreux en France et les *Wagner* en Allemagne. A Genève, nous avons, venus de France, sans doute, les *Royer* (du bas latin *rotarius*), faiseur de roues. Dans les comptes de la boursierie de la ville de Neuchâtel, nous lisons : Délivré tant à Jaques le *royer* pour reffaire les chars de l'artillerie de la ville. Les voituriers sont représentés dans notre pays par les *Charroton*, les *Charton*, les *Cartier* et les *Roulier* ; la chapellerie par les *Chapallaz* ; les fabricants de chappes par les *Chappaz* et les *Chappey* ; la menuiserie et la charpente par les *Chapuis*, les *Chapuisat*, du patois *Tsappouè-charpentier*, et les *Manigley*, mot patois qui remplace notre mot menuisier, lequel ne date que de la fin du XVI^{me} siècle. La vénérie nous a fourni les *Chasseur*, famille aujourd'hui éteinte ; les *Fauconnet*, les *Falconnet*, les *Falconnier*, en allemand *Falkner*, en hollandais *Walkenaër*, qui dresse les oiseaux de proie pour la chasse ; les *Ozelle*, forme patoise du mot oiseleur, en allemand *Vogler*. La chaudronnerie nous a donné les *Magne*, les *Magnin* et les *Magnenat*, les *Magnan* dans certaines parties de la France ; les *Magnano* en Italie. Le magnin est un chaudronnier ambulancier qui raccommode aussi la faïence et fait subir certaine opération aux animaux qu'on veut engraisser. Il a, comme vous le voyez, plusieurs cordes à son arc. La vieille chanson vaudoise du magnin arrivant dans un village disait :

Lo magnin cei va passâ :
N'ai-vo ran a retakouna ?
Quoque tsauderon percî
A rallogi ? (à remettre en état).

A l'industrie du cuir se rattache les *Ecoffey* vaudois, les *Excoffier* français, les *Gerber* allemands. Le hameau de l'Ecofferie, commune du Chenit, a tiré son nom de tanneries établies autrefois dans ce lieu. Nous ajoutons les *Pellis*, les

Pelletier, les *Pellissier*, les *Pilicier*, les *Pelletan*, les *Pelichet*, les *Pelet*, les *Sueur*, du latin *sutor*, littéralement celui qui coud, qui fait des sutures, et par extension cordonnier ; les *Sabatier*, autre forme de savetier ; les *Ceinturier* ou *Centurier*, fabricant de ceintures ou de baudriers. Le nom de famille Bridel vient très probablement de bridier, ouvrier qui fait du brider. A l'industrie du fer se rattache la classe nombreuse des maréchaux-ferrants et des forgerons ; les *Favre*, du mot latin *faber*, ouvrier, plus spécialement en métaux ; les *Fabre*, les *Favrod*, les *Favrat*, les *Fèvre*, les *Lefèvre* et les *Lefèbre*, les *Lefébure*, les *Faberot*, les *Faure* et les *Dufaure*. Plusieurs de ces familles ont dans leurs armes des marteaux ou des tenailles, voire des fers à cheval. Nous pouvons ajouter à cette liste déjà longue les *Favarger* neuchâtelois, les *Fargean* et les *Lafarge* français. Une *faveirdje* ou *fairdje*, ou encore *fouairdje*, en patois, est une forge (*fabricia*). Dans cette même industrie du fer nous trouvons les *Tachet* et les *Tacheron*, et *Tatschet*, en patois *Tatscheron*. Ce sont des faiseurs de clous, et non des ouvriers qui entreprennent un travail à la tâche comme le veut le français moderne. La famille *Tacheron*, de Moudon, porte dans ses armes deux clous en sautoir. Citons encore les *Faucherre* et les *Taillandier* français, fabricants d'instruments tranchants ou taillants, tels que faux, serpes, haches et cognées.

Le mot de tailleur, appliqué à celui qui fait des habits, ne date que du XVI^{me} siècle. Il n'est par conséquent pas dans la liste de nos noms de famille, en français du moins, car en Angleterre il y a des *Taylor* en grand nombre. Par contre, il y a en France des *Couturier*, et nous avons chez nous des *Cosandey* et des *Cosandier*. Dans l'industrie des tissus nous trouvons les *Tissot*, les *Tessier*, les *Tissier*, les *Tellier* et les *Letellier*, du latin *telarius*, toilier ; en Allemagne les *Weber*. Plusieurs de ces familles portent dans leurs

armes ou dans leur marque de maison la traditionnelle navette du *Tisserand* ou du *Tissandier*, encore deux noms de famille français. *Regamey*, forme patoise du nom de famille français *Récamier*, vient du verbe recamer, tisser, brocher, broder. Nous ajoutons à cette classe les *Cordey* et les *Tenthorey* ou teinturier. Jaques Robusti, l'un des plus célèbres peintres de l'école vénitienne, n'est connu que sous le nom de Tintoret ; son père était teinturier, en italien tintore. Mais j'ai hâte d'en finir. Je cite encore les *Renevey* ou *Renevier*, prêteurs sur gages et usuriers, les *Masson*, les *Massonnet*, le mot maçon avec ç est relativement moderne. Les *Verrier* ou *Verrey*, les *Vannev* ou *Vannier*, les *Thuillard* et les *Tuillier*, les *Sonnay* ou *Saulnier* (ouvrier qui fait le sel ou marchand de sel), les *Marchand*, les *Mercier*, les *Mercet*, les *Merceret*, les *Mercanton*, et, pour les amateurs de musique, les *Cornamusaz*, les *De la Harpe*, les *Vielle*, les *Viollier*, les *Tabor*, ancienne forme du mot tambour, et les *Menetrey* ou *Ménétrier*. Le menestrel à l'origine était un poète qui chantait lui-même ses productions poétiques ; plus tard le menestrier ne fut plus qu'un musicien.

Si vous le voulez bien nous nous entretiendrons, en finissant et brièvement, de quelques noms professionnels appartenant à la vie rustique: les *Bergier*, les *Bergeron* et les *Bergeret* étaient des bergers de chèvres ou de moutons ; les *Vacheron*, les *Bovay* et les *Bouvier*, des gardeurs de bœufs et de vaches ; les *Mojonnier*, les *Moginié*, des gardeurs de veaux et de génisses, en patois modzons ou mojons ; les *Bocherens* étaient des bûcherons ; les *Porchet* des gardeurs de porcs. La fonction n'existe plus, mais le nom est resté. Autrefois, lorsqu'on conduisait les porcs à la glandée, les porchers étaient non moins utiles et nécessaires que les bergers ou les bouviers. Les *Semorroz*, des jardiniers ou des défricheurs ; les *Pasche* et les *Pachoud*, des fermiers ou des

métayers. Le mot Patze ou Patche signifie un marché, une transaction (du latin *pactis* ou *pactum*). En patois vaudois nous disons *t'a fé na bouna patze*. On peut rapprocher ce mot de l'allemand Pacht qui signifie un bail à ferme, ein Pächter un fermier, et ein Pachthof une métairie. Enfin les *Vuagniaux*. A la racine vouagni se rattachent plusieurs noms de famille : les *Wagnon*, et *Wagnière*, et si l'on se souvient de ce que nous avons dit au sujet de l'échange très fréquent entre le double W. et le G. dur, nous pouvons ajouter à la liste les *Ganière* et les *Gagnaux*. *Wagneria* ou *Gagneria* signifie en bas latin un *champ que l'on enseme*. Au XIII^{me} siècle on disait *gagner* une terre pour la cultiver. En France nous avons des *Gagneur*, des *Gagne* et des *Augagneur*.

† Ch. RUCHET.

Ainsi que l'a fort bien dit en manière de préface, M. le prof. Mottaz, directeur de cette Revue, les lignes qui précèdent n'étaient pas destinées à la publicité, elles formaient le canevas d'une conférence que le pasteur Ruchet offrait à ses paroissiens, comme distraction, au cours des longues soirées d'hiver.

Notre ami bien affectionné déplorait son incompétence en philologie et ce modeste n'aurait certainement pas autorisé l'impression de son travail ; cependant nous sommes certain que ses nombreuses connaissances auront été heureuses d'avoir eu, une fois encore, (la dernière malheureusement !) l'occasion de lire la prose toujours intéressante de l'homme excellent dont nous regretterons longtemps la perte.

Dr René MEYLAN.
